



Expertengruppe Weiterbildung Sucht
Groupe d'experts Formation Dépendances

**Formation continue dans le domaine du sevrage tabagique –
étude approfondie**

L'essentiel en bref

L'Office fédéral de la santé publique OFSP a instauré en 1996 une commission d'expert-e-s chargée d'analyser la formation continue dans le domaine des dépendances. Dans le cadre de ce programme, soit de 2006 à 2008, l'OFSP a donné mandat au Groupe d'experts Fondation Dépendances GFD d'étudier en particulier la question de la formation continue dans le domaine du tabagisme. Il en est résulté en 2007 une première étude sur le *besoin en formation continue dans le domaine de la prévention du tabagisme*, élaborée par Richard Müller. Le présent rapport est rattaché à cette étude. Il aborde d'une manière approfondie – à partir d'une recommandation de Richard Müller – l'introduction de standards uniformisés de formation continue. Il a été élaboré sur mandat de la GFD par deux spécialistes en sciences sociales, Marie-Louise Ernst et Elisabeth Ryter. Les données de base émanent de l'interview de 15 personnes clés du domaine de la prévention du tabagisme et du sevrage tabagique ainsi que des recherches effectuées par les auteures. Le sevrage tabagique figurait au centre de l'enquête et des recherches.

L'offre existante de formations dans ce domaine confirme le constat de la segmentation du marché suisse de la formation continue : ce ne sont pas moins de 18 formations différentes qui ont été répertoriées et elles sont organisées par 13 prestataires différents parmi lesquels se trouvent des universités, des hautes écoles spécialisées, des associations professionnelles, des ligues de la santé et une association faîtière qui se consacre à la prévention du tabagisme. Dans ce contexte, la segmentation suit une logique, en ce sens que chacun des prestataires s'adresse à un groupe cible spécifique – une profession abordée dans ce cas. Les tentatives de certains prestataires de franchir ces limites n'ont connu que peu de succès à ce jour. Cette observation s'applique au demeurant aussi en dehors du domaine du tabagisme. Les représentant-e-s des différentes professions abordées s'orientent selon les critères qui s'appliquent à leur propre profession.

De quoi se composent ces offres de formations continues ? Une concordance élevée règne en termes de contenu. Les effets épidémiologiques et sur la santé de la consommation de tabac sont abordés, tout comme les aspects culturels, historiques et économiques, le diagnostic, les interventions de motivation et interventions brèves, le traitement médicamenteux, la conduite d'entretiens de motivation. La standardisation atteinte est que tous s'orientent selon les mêmes directives médicales qui s'adressent en premier lieu aux médecins praticiens et leur proposent des traitements.

L'organisation formelle des offres de formation continue est aussi différente que les concordances de contenu sont évidentes. On peut constater ces différences tant dans leur durée, leur certification que leur attestation. L'offre la plus courte ne dure qu'une heure, la plus longue plusieurs jours. Les contextes des offres de formation continue diffèrent également : il s'agit exclusivement de sevrage tabagique pour les unes tandis que pour les autres, le sujet est traité dans le cadre de questions générales de dépendances.

Les formations courtes de seuil bas pour le domaine médical offertes dans le cadre du programme national de promotion de sevrage tabagique connaissent le plus grand succès qualitatif. Depuis son lancement en 2002, ce programme destiné aux médecins a permis d'atteindre plusieurs milliers de praticien-ne-s. Les formations plus longues sont en majorité plus récentes et concernent chaque année de 15 à 30 personnes environ.

Les offres de formation continue actuelles s'adressent majoritairement aux professionnels de la médecine et de la santé. Celles destinées aux professions sociales sont bien moins nombreuses et il n'y en a aucune pour les psychologues. Ils pourraient naturellement réclamer

une place dans le sevrage tabagique, où l'on attribue dans le conseil une fonction égale aux méthodes psychologiques par rapport aux connaissances médicales pour le sevrage tabagique.

Faut-il des standards uniformisés pour la formation continue ? La majorité des personnes consultées sont d'avis que ce n'est pas nécessaire. Une standardisation est déjà intervenue dans les contenus des formations. Dans ce contexte, elles ne voient pas de raison d'exiger la standardisation formelle, étant donné que les contenus sont déjà intégrés dans un système d'assurance qualité. Ce dernier résulte soit des connaissances spécialisées des associations professionnelles, de l'accréditation ou de la certification des institutions de formation ou encore de formations individuelles. L'important, aux yeux des personnes consultées, est l'acceptation des formations continues dans les branches professionnelles qu'elles concernent ou la comparabilité de leurs résultats dans le cadre de la systématique de formation établie. Le thème du sevrage tabagique doit s'adapter à ces critères.

C'est la raison pour laquelle les deux auteures recommandent, pour la suite du processus, de se baser sur les besoins de chaque profession. Il faut également tenir compte des critères formels habituels dans les différents domaines professionnels. En lieu et place de standards qui décrivent le contenu d'une offre de formation continue, elles proposent d'élaborer un profil de compétences « sevrage tabagique » correspondant au profil de compétences « dépendances » de la GFD.

Recommandations sur la suite du processus

Le présent rapport a été établi par la GFD avec l'intention d'approfondir différentes questions et aspects relatifs aux standards pour la formation continue sevrage tabagique. Les recommandations 1 à 3 sont à considérer à cet égard comme des propositions pour la suite du processus. Les quatrième et cinquième recommandations concernent le programme Blended-Learning développé pour le domaine du tabagisme sur mandat de la GFD. Enfin, les sixième et septième recommandations abordent des thèmes dont la discussion est considérée comme importante sur la base de nos enquêtes et de nos recherches relatives au développement des offres de formation dans le domaine tabagique. Il s'agit de manques à combler.

Recommandation 1 : élargir le profil de compétences « dépendances » de la GFD à un profil « sevrage tabagique »

Comme cela a déjà été mentionné à plusieurs reprises, des tentatives sont actuellement en cours dans toute l'Europe pour convertir le domaine de la formation d'une gestion input à une orientation output. La GFD fait également référence à ce développement via le profil de compétences « dépendances. » Le profil « sevrage tabagique » à élaborer sera considéré comme une continuation et un approfondissement dans le domaine d'une dépendance spécifique. A l'instar du profil de compétences « dépendances », celui du « sevrage tabagique » doit créer une base pour la comparabilité des offres existantes et apporter une contribution à leur développement ou à la conception de nouveaux programmes de formation continue. L'harmonisation des formations existantes nous apparaît en revanche comme une demande d'ordre secondaire. Tous les chemins mènent à Rome, dit-on, ou l'itinéraire choisi pour atteindre les compétences définies, quel qu'il soit, est moins important que la réalisation de l'objectif. Les examens professionnels fédéraux et les examens supérieurs l'illustrent très bien. Seul l'examen final fait l'objet d'un règlement, mais pas le parcours de formation.

Recommandation 2 : la description des compétences pour le sevrage tabagique tient compte des différents groupes cibles.

Cibler des groupes définis est généralement un critère de succès lors de l'organisation de mesures. Les offres de formation continue pour le sevrage tabagique en Suisse, comme à l'étranger d'ailleurs, sont spécifiques aux groupes cibles, tant pour la forme que le contenu. Il est évident que les médecins disposent d'autres compétences dans quelques domaines que les psychologues et les travailleurs sociaux. Ils disposent également de diverses connaissances de base.

Recommandation 3 : le profil de compétences « sevrage tabagique » est élaboré par des représentant-e-s de tous les groupes cibles concernés.

La troisième recommandation découle de la deuxième. Des représentant-e-s de tous les

groupes cibles concernés par les formations continues pour le sevrage tabagique sont intégrés dans l'élaboration du profil de compétences. Il s'agit en particulier de représentant-e-s des domaines de la psychologie, du travail social, de la médecine et des soins. Un large appui du profil de compétences « sevrage tabagique » sera ainsi obtenu et l'acceptation dans les différents secteurs professionnels accrue.

Recommandation 4 : pour l'offre Blended Learning de la GFD, une autorité responsable est requise auprès des domaines sociaux et psychologiques et/ou d'associations spécialisées dans les dépendances.

Cette recommandation a pour objectif de mettre consciemment l'accent sur de nouveaux publics cibles dans la formation continue pour le sevrage tabagique. Comme nous l'avons vu, les formations actuelles sur ce thème s'adressent principalement à des spécialistes du domaine médical et des soins. Même si ceux-ci sont tout à fait ouverts à d'autres groupes professionnels tels que psychologues, travailleurs sociaux, etc., il est difficile de les atteindre. Les formations continues pour le sevrage tabagique (comme les autres formations également) n'ont alors une chance d'être acceptées que si elles sont reconnues, resp. offertes par les associations professionnelles concernées, organisations ou institutions de formation. Même si les contacts entre les associations des spécialistes des addictions ou celles de la psychologie ou du travail social avec les acteurs du domaine tabagique sont pratiquement inexistantes, il existe une grande chance de pouvoir élargir à ces professions le public cible pour les formations continues pour le sevrage tabagique.

D'autres processus peuvent être envisagés : la possibilité existe d'intégrer plus étroitement l'organisation professionnelle Fachverband Sucht et le GREA dans la formation continue pour le sevrage tabagique. Cela permettrait d'atteindre les spécialistes qui sont organisés dans les deux associations. Ils appartiennent cependant à différentes professions (travail social, pédagogie sociale, psychologie, animation socioculturelle, soins). C'est pourquoi il faut encore déterminer si l'on ne devrait pas plutôt intégrer les associations professionnelles telles que la Fédération suisse des psychologues FSP et AvenirSocial comme représentante des travailleurs sociaux. La FSP est très active dans le domaine de la formation continue, tandis qu'AvenirSocial n'offre aucune formation de ce genre. Cette fonction serait couverte par les Hautes écoles spécialisées ou les écoles spécialisées travail social.

Recommandation 5 : le contenu, la forme (durée et reconnaissance) de l'offre Blended Learning de la GFD tiennent compte des normes de formation continue des groupes cibles choisis.

Pour l'offre Blended Learning, il faut résoudre non seulement la question de l'autorité responsable, mais aussi celle de l'adaptation du contenu et de la forme. Les ajustements de contenu s'adaptent en fonction des besoins des futurs groupes cibles, ceux de la forme en fonction de celle des prestataires de formation.

Recommandation 6 : la GFD encourage l'échange entre les professions qui s'occupent de sevrage tabagique et assure le transfert de connaissances interdisciplinaire.

Les contenus des formations continues sont généralement fortement standardisés et dépassent les limites des professions. Tous partent du point de vue que tant des connaissances médicales que des compétences de conseil sont nécessaires pour le sevrage tabagique. Il est apparu simultanément lors des entretiens que les prestataires ne se connaissent la plupart du temps que très peu, voire pas du tout. La forte segmentation du marché suisse de la formation continue ressort également dans le domaine du sevrage tabagique. Du point de vue de l'assurance et du développement de la qualité, il est important que les spécialistes qui génèrent les connaissances en particulier et ceux qui les transmettent puissent être en contact, au-delà des limites de chaque profession. Pour ce faire, la GFD doit créer un panel d'expert-e-s interprofessionnel sur le sevrage tabagique et garantir la transmission des connaissances, par le biais notamment de séances ou de séminaires périodiques. La GFD pourrait les organiser seule ou avec les prestataires de formation.

Recommandation 7 : une formation continue, plus approfondie que les offres actuelles de seuil bas, sera développée dans le domaine de la médecine humaine.

Les formations continues actuelles pour les médecins sont de seuil très bas. Elles devraient être conservées. Il faut simultanément clarifier si une formation plus approfondie ne serait pas nécessaire. Un diplôme spécialisé FMH sur le sevrage tabagique pourrait convenir, ainsi qu'un module dans une formation approfondie sur la médecine des addictions.